

REVUE DE PRESSE

OCTOBRE 2025



Collecte & tri • Transition écologique • Recyclage & traitement

SOMMAIRE

Collecte & tri

- P 4 **Réparer, réemployer, valoriser : offrir une seconde vie à nos appareils électriques**
Ademe

Transition écologique

- P 6 **À Montreuil, le village du réemploi solidaire ouvre ses portes !**
Ademe
- P 7 **Les décharges littorales : concentré de microplastiques**
Ademe
- P 8 **L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde**
Usbek & Rica
- P 9 **Quelles matières privilégier pour ses vêtements ?**
Ademe

Recyclage & traitement

- P 11 **Les bonbonnes de gaz hilarant, des déchets explosifs**
Le Parisien
- P 12 **Chaque jour, la PME Depolia traite 120 tonnes de déchets venus de tout le sud Seine-et-Marne**
La République de Seine-et-Marne
- P 13 **Plus spacieuse, la nouvelle déchèterie a rouvert après des mois de travaux**
La République de Seine-et-Marne



Collecte & tri



Réparer, réemployer, valoriser : offrir une seconde vie à nos appareils électriques

Économie circulaire / Déchets

Smartphones, ordinateurs, réfrigérateurs ou vélos électriques : des objets que nous utilisons sans toujours savoir qu'il existe des solutions pour prolonger leur durée de vie et mieux les valoriser lorsqu'ils sont hors d'usage. Plutôt que de finir à la poubelle, ces objets peuvent être réparés, réemployés ou recyclés.

Quelles sont les bonnes pratiques pour réduire l'impact des équipements électriques et électroniques ?

Les équipements électriques et électroniques (EEE) sont tous les produits qui ont besoin d'un courant électrique ou de champs électromagnétiques pour fonctionner. Par exemple : smartphone, e-cigarettes, petits et gros électroménagers, climatiseurs, enceintes, vélos électriques, panneaux photovoltaïques... En fin de vie, ces équipements doivent être triés et collectés par des filières spécifiques.

34

C'est le nombre d'équipements électriques et électroniques que les Français pensent posséder en moyenne par foyer. Mais en réalité, ils en possèdent près de 100.¹

[Lire la suite de l'article](#)

Transition écologique



À Montreuil, le village du réemploi solidaire ouvre ses portes !



Porté par un collectif de neuf associations et subventionné par l'ADEME, La Venelle, village du réemploi solidaire a ouvert ses portes en septembre dernier à Montreuil. Des boutiques de seconde main, un café-librairie et des espaces de sensibilisation seront désormais accessibles au public, avec une ambition : faire émerger un nouveau modèle de consommation, plus sobre, plus inclusif et ancré dans le territoire.

Un lieu accessible à tous

Le réemploi solidaire consiste à réutiliser un objet, dans une logique non lucrative et au service des citoyens. Au lieu d'être jetés ou détruits, ces objets trouvent une nouvelle vie, ce qui évite le gaspillage et la surconsommation. Porté par ces valeurs, le projet du village du réemploi solidaire, lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt de la Ville de Montreuil et soutenu par l'ADEME, a été inauguré le 11 septembre dernier.

Ouvert à tous sur 1 800 m², le village de la Venelle, est composé de huit boutiques de seconde main de vêtements, mobilier et électroménager, d'un café culturel avec une programmation accessible, d'un atelier participatif pour apprendre à réparer et à créer (couture, menuiserie, électronique, vélo, décoration...) et de nombreux espaces de vie partagée.

[Lire la suite de l'article](#)

Les décharges littorales : concentré de microplastiques



Parmi les 124 sites intégrés au Plan national de résorption des décharges littorales, celui de Dollemard, près du Havre, est l'un des plus gros. Il a été aussi le premier à faire l'objet de recherches sur les microplastiques.

Menace environnementale majeure

Des années 1960 à 2000, près de 450 000 m³ de gravats et déchets ménagers ont été jetés depuis les falaises de Dollemard sur des plateaux en contrebas. Or, ces derniers, soumis à la montée des eaux et à l'érosion, s'effondrent sur la plage, y larguant d'importantes quantités de plastique, métal, gravats et pneus usagés. Le chantier de résorption, pris en charge par la ville du Havre et aidé financièrement par le plan Décharges littorales, doit commencer début 2026.

[Lire la suite de l'article](#)

L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde



L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde, a alerté l'Agence européenne de l'environnement dans son [rapport 2025](#) sur la situation environnementale de l'UE paru ce lundi 29 septembre.

Spoiler : l'état de l'environnement est « *mauvais* » malgré les « *progrès significatifs [qui] ont été réalisés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique* ». La situation est particulièrement préoccupante pour la biodiversité, menacée notamment par la surexploitation agricole et industrielle. Par ailleurs, un tiers du continent manque déjà d'eau.

La dégradation de la nature et l'accélération du dérèglement climatique risquent de mettre la compétitivité, la sécurité et la qualité de vie des Européens à rude épreuve, souligne le rapport, qui appelle les États membres de l'UE à appliquer sans délai les engagements pris dans le cadre du [Pacte vert pour l'Europe](#).

[Lire la suite de l'article](#)



Quelles matières privilégier pour ses vêtements ?

Industrie / Production durable

Fibres naturelles, artificielles ou synthétiques ? On entend souvent dire que certaines sont plus vertueuses que d'autres. En réalité, toutes ont des impacts environnementaux à un moment ou à un autre de leur cycle de vie. Revue des principaux textiles de notre quotidien.

LES MATIÈRES NATURELLES

LE COTON

LES +
Doux, hypoallergénique, et facile d'entretien.

LES -
• Nécessite beaucoup d'eau (entre 1000 et 2000 litres pour cultiver et laver le coton nécessaire à la fabrication d'un seul T-shirt !).
• Usage fréquent de pesticides.

Adapté à des vêtements près du corps (T-shirts, et sous-vêtements) ou professionnels.

C'EST MIEUX SI :

LE LIN ET LE CHANVRE

LES +
Consomment moins d'eau que le coton, et moins de pesticides. Aussi hypoallergéniques.

LES -
Production limitée, car le lin ne peut être planté qu'une fois tous les 6 ou 7 ans sur une même parcelle, et le chanvre une fois tous les 4 ans (pour ne pas favoriser la multiplication d'un champignon qui leur est nocif).

Adaptés pour les vêtements d'été pour le lin, et si possible à la place du coton.

LA LAINE

LES +
Conserve bien la chaleur et se salit moins vite (elle retient peu les odeurs et saletés).

LES -
Impacts de l'élevage de ruminants (pollution des sols et des eaux, méthane...).

[Lire la suite de l'article](#)



Les bonbonnes de gaz hilarant, des déchets explosifs

Chaque jour, des bouteilles de protoxyde d'azote jetées à tort dans les poubelles noires se retrouvent dans les incinérateurs des centres de déchets et éclatent, mettant en danger les salariés.

Frédéric Mouchon

« **LA DÉTONATION** est si forte qu'on a l'impression de coups de canon. Et comme ça se produit deux à trois fois par jour, certains salariés hésitent à faire leur ronde près des vitres des fours de peur qu'elles n'éclatent. » Passer une journée sans subir, dans son incinérateur, une explosion de bonbonnes de gaz hilarant est devenu rare pour Pierre-Yves Maréchal, directeur de l'unité de valorisation de déchets de Thiverval-Grignon (Yvelines).

Des détonations si puissantes qu'elles cassent parfois net les barreaux en fonte des fours traitant les ordures ménagères. « On se retrouve avec des bouteilles de protoxyde d'azote qui ne sont pas vides et que les gens ont jetées dans leur poubelle noire, explique-t-il. Et comme nous brûlons nos déchets à plus de 1 000 °C, le gaz résiduel dans la bonbonne chauffe, se met en pression puis explose. »

L'an dernier, ce site des Yvelines a été stoppé dix-huit fois en raison de ces accidents pour un coût de remise en service de 1,3 million d'euros. Lassé de ces arrêts forcés, le Syndicat national de traitement et de valorisation des déchets urbains et assimilés (SVDU) a interpellé l'État pour réclamer des campagnes de sensibilisation du grand public.

« Risque élevé de blessures graves »

« Parmi les 120 communes qui nous envoient leurs déchets, certaines ont déjà communiqué sur les réseaux sociaux, formé leurs gardiens d'immeubles ou fait du porte-à-porte pour expliquer que les bouteilles de gaz hilarant doivent être rapportées en déchetterie, explique Pierre-Yves Maréchal. Mais on continue à en recevoir jusqu'à une centaine par jour. » Des bouteilles difficiles à détecter en amont car elles sont mélangées à la montagne



Lorsqu'elles ne sont pas parfaitement vides, ces bonbonnes sont considérées comme des déchets dangereux.

d'ordures ménagères déversées par les camions poubelles dans les centres de tri.

« Nous avons déjà eu plusieurs blessés légers à cause d'explosions survenues dans des fours, affirme le président du SVDU, Grégory Richet. Notamment un opérateur qui a eu la joue coupée par des projections métalliques quand la vitre qui permet de

vérifier la combustion s'est brisée par suite d'une déflagration. » Dans l'incinérateur des Yvelines, il est interdit aux salariés de regarder par l'œillet du four sans être équipé d'un casque intégral pour se protéger le visage.

Au-delà du « risque élevé de blessures graves pour le personnel exploitant », les entreprises du secteur

s'inquiètent des conséquences économiques de ces explosions à répétition. Une étude du SVDU y voit « la première cause d'indisponibilité des incinérateurs en France ».

Un surcoût annuel entre 15 et 20 millions d'euros

« Environ 210 000 tonnes de déchets n'ont pas pu être valorisées énergétiquement en 2024 en raison d'arrêts techniques imprévus, compromettant notamment la fourniture de chaleur aux villes », souligne le syndicat. « 30 % de la production énergétique des réseaux de chaleur vient des incinérateurs, précise Grégory Richet. Quand nos usines sont mises à l'arrêt, les villes sont obligées de repasser aux énergies fossiles pour se chauffer. »

Si le nombre de déflagrations est en hausse constante depuis 2021, celui d'explosions recensées au premier semestre 2025 « dépasse déjà celui constaté sur l'ensemble de l'année 2024 », s'inquiète le

SVDU, qui estime les « surcoûts annuels pour la filière entre 15 et 20 millions d'euros ».

Alors que les bonbonnes de protoxyde d'azote relèvent du statut de déchets dangereux lorsqu'elles ne sont pas totalement vides, les professionnels appellent les pouvoirs publics à agir à l'échelle européenne en « imposant une soupape de sécurité sur ces bouteilles ». Les exploitants d'incinérateurs ont par ailleurs obtenu en 2023 la publication d'un arrêté limitant la vente de gaz hilarant à des bouteilles de petite taille, ne contenant que 8,6 g de produit par cartouche. « Cette mesure s'est toutefois révélée inefficace car les gens se fournissent auprès de distributeurs sur Internet qui ne se subissent aucun contrôle, déplore Grégory Richet. Et on se retrouve encore dans nos fours avec des bouteilles de protoxyde d'azote de grande capacité, parfois aussi grosses que des extincteurs. »



ENTREPRISE. Chaque jour, la PME Depolia traite 120 tonnes de déchets venus de tout le sud Seine-et-Marne

Créée en 2010, la PME industrielle Depolia, située à Moret-Loing-et-Orvanne, traite 120 tonnes de déchets par jour. Objectif : trier, analyser et si possible valoriser les matières. Vendredi 2 octobre, l'entreprise inaugurerait son agrandissement.

MORET-LOING-ET-ORVANNE
Installée sur le pôle économique des Renardières, à Écuellies (commune déléguée de Moret-Loing-et-Orvanne) depuis 15 ans, l'entreprise Depolia réceptionne, trie, traite et, quand c'est possible, donne

une seconde vie aux déchets et matières des particuliers, mais surtout des artisans et des entreprises du sud Seine-et-Marne. Le tout sur une zone de chalandise qui va de Montargis à Fontainebleau en passant par Nemours. Vendredi 2 octobre, la PME (petites et moyennes entreprises) industrielle moretaine inaugurerait son agrandissement.

« Cette évolution était nécessaire »

Cette nouvelle plateforme, qui jouxte la première, permet au centre de tri de doubler sa taille, passant d'une superficie

de 2 hectares à une superficie de 4,5 hectares : « Cette évolution était nécessaire, car nous avons besoin de mieux séparer les matières », confie ainsi Sébastien de Wulf, président de Depolia. Ainsi, après 7 mois de travaux, débutés en janvier, le chantier s'est achevé en juillet 2025 dans le but d'offrir un outil de travail encore meilleur à l'entreprise seine-et-marneise : « Nous avons besoin de plus de place. C'est une question de logistique et de clientèle : il fallait agrandir ce site pour pouvoir être capable de traiter correctement toutes les matières », précise-t-il.

Et ces matières, elles sont nombreuses : du bois jusqu'aux gravats, en passant par le cuivre, la ferraille ou encore les bateaux hors d'usage. En tout, ce sont actuellement 120 tonnes par jour qui sont traitées sur le site écuellois par une quinzaine de salariés. Un chiffre que l'entreprise espère doubler dans les prochaines années grâce à cet agrandissement.

Valorisation des matières

Des matières qui sont ensuite valorisées lorsqu'elles sont non dangereuses : « Depolia tri les matériaux valorisables : plas-



Depolia traite 120 tonnes de déchets par jour G.F.R/M77

tique, verre, bois, plâtre ou déchets verts. Ces derniers deviendront par exemple compost, alors que le bois sera broyé pour créer des panneaux de particules ou des combustibles de substitution », détaille la PME.

De leur côté, les déchets dangereux seront analysés, triés, puis regroupés. « Peinture,

solvants, amiante ou terre polluée : Depolia dirige ces déchets vers des centres de recyclage ou d'élimination autorisée », explique l'entreprise. À noter également que Depolia dispose d'un centre de destruction afin de détruire les données sensibles que vous souhaitez voir disparaître, et ce

■ Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.depolia.com



L'agrandissement du site lui permet de doubler sa superficie en passant de 2 à 4,5 ha G.F.R/M77

VAUX-LE-PÉNIL

ÉQUIPEMENT. Plus spacieuse, la nouvelle déchèterie a rouvert après des mois de travaux

Rénovée et agrandie, la nouvelle déchèterie de Vaux-le-Pénil a rouvert ses portes le 10 octobre dernier. Quant au nouveau centre de tri d'emballages, il est toujours en construction.

Après près d'une année de travaux, la déchèterie de Vaux-le-Pénil, rue du Tertre-de-Chérisy, fait peau neuve. Plus grande que la précédente, elle rouvert ses portes le 10 octobre.

« Créée il y a 20 ans, ce fut l'une des premières déchèteries », rappelle Franck Vernin, président du Smitom-Lombric, le syndicat mixte intercommunal du traitement des ordures ménagères qui gère 11 sites. Or, depuis ce temps, le tri a beaucoup évolué et le site nécessitait donc de s'adapter à ces évolutions. La rénovation

permettra notamment une meilleure gestion de la file d'attente qui auparavant, en fonction de la fréquentation, pouvait déborder sur la chaussée. Dans un périmètre qui comprend le magasin Brico Dépôt, cela pouvait être un élément un peu perturbateur. »

Le chantier, d'un coût d'environ 3 millions d'euros, prévoit la création d'un nouveau centre de tri d'emballages. Implanté sur le site de l'ancienne déchèterie et celui du tri des encombrants, il est toujours en construction et

ouvrira l'année prochaine.

Des quais supplémentaires

La nouvelle déchèterie a donc été transférée de l'autre côté de la rue, sur un site plus spacieux, permettant d'accueillir d'avantage de quais : 14 au lieu de 7. S'agissant auparavant d'une friche, les travaux ont dû prendre en compte l'aspect écologique en respectant des mesures environnementales.

Ces améliorations se traduiront aussi par une meilleure sécurité pour les usagers, avec le respect des dernières normes en la matière. Et surtout, cette opportunité d'agrandissement permettra une meilleure valorisation et un recyclage plus efficace des déchets.

En effet, la déchèterie de Vaux-le-Pénil est une des plus fréquentées du Smitom, avec près de 30 000 passages par an, là où les moins fréquentées représentent 15 000 passages », précise Yann Marnier, responsable de la valorisation des matières auprès du Smitom.



Le site est ouvert au public depuis le 10 octobre Smitom-Lombric



La nouvelle déchèterie de Vaux-le-Pénil reste implantée rue du Tertre-de-Chérisy Smitom-Lombric

À noter qu'en 2024, le Smitom a enregistré environ 270 000 passages sur les sites, un nombre en croissance constante depuis des années. Tandis que la quantité de déchets en kilos

par habitants est plutôt en diminution, cette hausse s'explique principalement par l'accroissement de la population sur le territoire et un meilleur réflexe collectif de recours aux services

de déchèteries.

■ Ouverture de 9h à 12h et de 13h à 17 heures (fermeture à 16h30 le vendredi). Numéro vert : 0800 814 910.



SMITOM-LOMBRIC

Syndicat mixte de collecte et traitement
des déchets ménagers du Centre Ouest Seine-et-Marais

Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil

lombric.com •  /smitom.lombric
 /smitomlombric •  /smitomlombric